

Métiers du Numérique : Conception, Rédaction et Réalisation Web

Parcours : Création et Gestion de Projets Multimédias



Licence
BAC +3

Diplôme
délivré par



Durée de
la formation



595 H sur **12 mois**

➤ Objectifs

Située à l'intersection de l'informatique et de la création artistique, la licence professionnelle CGPM est une formation pluridisciplinaire et transversale qui forme des spécialistes des trois univers du design numérique : le **Web** (webdesign, référencement, ergonomie web...), le **Print** (domaine des médias imprimés et de l'illustration) et le **Motion design** (animation et illustration pour le film). La formation est complétée par des enseignements en communication, culture multimédia, droit numérique et gestion de projet.

Cette formation a pour ambition de participer plus largement au développement de l'économie numérique, notamment dans les PME ou TPE.

Métiers visés :

- Assistant Chef de projet multimédia,
- Web designer (Infographiste Internet),
- Consultant Multimédia,
- Ergonome Web,
- Entrepreneur...

➤ Accès au diplôme

Etre titulaire d'un DUT, BTS ou L2 issus de filières graphiques, informatiques, communication ou artistiques.

Prérequis exigés : niveau de base en anglais B2, connaissance de l'environnement web et de la production audiovisuelle, culture du multimédia, bonne maîtrise du français à l'écrit.

Admission : sur dossier, tests de connaissances, et éventuellement entretien.

Dépôt de candidature : de mars à juin.

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

➤ Rythme d'alternance

- 2 jours en formation
- 3 jours en entreprise.

Début des cours : septembre.

➤ Lieux de formation

IUT d'Evry Val d'Essonne - Site de Juvisy

6, rue Piver - 91260 JUVISY-SUR-ORGE
(Parc de la Mairie)

Lycée Jean-Baptiste Corot

9, place Davout - 91600 SAVIGNY SUR ORGE

PROGRAMME

SEMESTRE 1

UE1 : Initiation au multimédia et acquisition des compétences rédactionnelles et culturelles fondamentales à l'exercice d'une activité multimédia

Rédaction professionnelle et communication multimédia
Médias numériques
Les métiers du multimédia
Analyse des messages iconiques et sonores
Photographie, Cinéma
Analyse et compréhension des médias

UE2 : Acquisition des connaissances en gestion des outils et des techniques de réalisation multimédia

Web-design (Photoshop, Illustrator, GIMP, indesign...)
Design sonore et graphique
Technologies audio et vidéo numériques
Gestion éditoriale et réalisation de multimédias
Création et diffusion de contenus multimédias (vidéo, site web, infographie,...)
sur différents types de supports (site web,

DVD, réseaux sociaux, plaquettes, etc.).
Ecritures multimédia interactive
Conception de site Internet (CMS, Open Source,...)
Outils, technologies et méthodologies du web (Ergonomie)
Système de gestion des bases de données
UE3 : Compétences nécessaires à la conduite et à la réalisation d'un projet multimédia

Gestion de projet multimédia
Référencement Web
Identité numérique
Anglais de spécialité (Rédaction de contenu, traduction de communiqués de presse et des supports multimédias)
Espagnol de spécialité

SEMESTRE 2

UE4 : Acquisition des compétences managériales et organisation multimédia

Politiques européenne et française de soutien et de financement à la création multimédia
Management de projet, financement et suivi de production multimédia
Création d'entreprise

Techniques contractuelles
Développement personnel
UE5 : Traitement, pratique et création d'un multimédia

Projet tutoré
(Rapport et soutenance orale)

UE6 : Pratiquer en entreprise

Alternance (un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an)
Rapport professionnel et soutenance orale

Responsable pédagogique : Ouidad ABDELMOHCINE

Mail : o.abdelmohcine@iut.univ-evry.fr

Secrétariat pédagogique : Véronique DUBOIS - 01 69 47 56 28

Mail : v.dubois@iut.univ-evry.fr

en partenariat avec



avec le soutien de



48, cours Blaise Pascal - 91025 EVRY Cedex

Tél. : 01 60 79 54 00 - Fax : 01 60 79 28 66

cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr



➔ Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** *les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...*
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** *l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...*

➔ Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- Ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- Ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- Ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
 - **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.
- Attention :** l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

- 1** Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
- ➔ **2** Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- ➔ **3** L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.